

**Assistant/e socio-éducatif/-ve**

## **Programme de formation pour les écoles professionnelles pour la formation raccourcie**

### **Orientation personnes en situation de handicap**

pour les bases de formation révisées

18 mars 2021



**Contenu**

Introduction..... 3  
Tableau des leçons ..... 4  
Programme de formation école professionnelle..... 5

## Introduction

Le programme de formation de l'école professionnelle aide les enseignants à préparer les contenus scolaires et initie systématiquement les personnes en formation aux compétences à acquérir. Le programme de formation de l'école professionnelle se compose de cinq parties : l'une se rapporte aux compétences opérationnelles générales, les quatre autres aux compétences opérationnelles spécifiques aux orientations (accompagnement des enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées et variante généraliste). Chaque partie comprend différentes unités d'enseignement : celles-ci mettent en évidence les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs à traiter pour chaque année d'apprentissage.

Chaque programme de formation commence par le tableau des périodes d'enseignement de l'école professionnelle. Celui-ci précise le nombre de leçons prévues pour une compétence opérationnelle par année d'apprentissage, le moment du cours interentreprises correspondant et les approfondissements enseignés durant la troisième année d'apprentissage.

Vient ensuite le programme de formation proprement dit : il indique pour chaque compétence opérationnelle l'année d'apprentissage pendant laquelle elle sera traitée et (à nouveau) le nombre de leçons qui y seront consacrées. Chaque compétence opérationnelle est décrite en introduction, puis les objectifs évaluateurs correspondants dans les trois lieux de formation du plan de formation sont listés. Les objectifs marqués en gras dans la colonne « Objectifs évaluateurs école professionnelle » sont ceux qui doivent être traités dans cette unité d'enseignement. Les objectifs évaluateurs qui ne sont pas marqués en gras sont traités durant une autre année d'apprentissage.

Après les objectifs évaluateurs, les contenus d'apprentissage à enseigner dans le cadre de cette unité d'enseignement sont énumérés. Ils sont obligatoires pour les écoles professionnelles. Pour certaines compétences opérationnelles, des théories, concepts et/ou modèles sont précisés. Ceux-ci font partie de l'unité d'enseignement et sont également obligatoires pour les cours.

## Tableau des leçons

selon art. 7 de l'OFPr ASE

Enseignement	1ère année d'apprentissage Leçons	2ème année d'apprentissage Leçons	Total Leçons
<b>Total leçons connaissances professionnelles</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>720</b>
a : Mise en œuvre de compétences transversales	40	140	180
b: Accompagnement au quotidien	160	0	160
c : Encouragement de l'autonomie et de la participation	40	40	80
d : Travail au sein d'une organisation et en équipe	0	60	60
<b>Total compétences opérationnelles générales</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>480</b>
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	40	50	90
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	80	70	150
<b>Total orientation personnes en situation de handicap</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>240</b>
<b>Total leçons EP par orientation</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>720</b>

**Compétences professionnelles : Nombre de leçons par compétence opérationnelle et année d'apprentissage**
**école professionnelle / cours interentreprises**

Le nombre de leçons ou le nombre de jours par an est indiqué entre parenthèses.

Domaine des compétences opérationnelles (DCO)	1ère année d'apprentissage	2ème année d'apprentissage
<b>a: Mise en œuvre de compétences transversales</b>	a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (20)	a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (40)
	a2: réfléchir à son propre travail	a2: réfléchir à son propre travail (40)
	a3: établir des relations de manière professionnelle (3)	a3: établir des relations de manière professionnelle (40) plus CIE a3 (2)
	a4: communiquer de manière adaptée au destinataire et à la situation (20)	
		a5 : contribuer à la résolution des conflits (20)
Total leçons / jours CIE DCO a	<b>40 / 3</b>	<b>140 / 2</b>
<b>b: Accompagnement au quotidien</b>	b1: planifier son travail (20)	
	b2: organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées (20)	
	b3: protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité (20)	
	b4 : organiser l'environnement quotidien (10)	
	b5: effectuer des tâches d'économie domestique (10)	
	b6: préparer et accompagner la prise de repas (20)	
	b7: créer un environnement qui stimule la mobilité (20)	
	b8: apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels (10)	
	b9 : agir de manière appropriée lors des situations d'accident, de maladie et d'urgence (30) plus CIE b9 (1)	
Total leçons / jours CIE DCO b	<b>160 / 1</b>	<b>0 / 0</b>
<b>c : Encouragement de l'autonomie et de la participation</b>	<b>c1: encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle (20)</b>	
	c2: accompagner les personnes dans leurs processus de décision (20)	
		c3: soutenir les contacts sociaux et les relations (40)
Total leçons / jours CIE DCO c	<b>40 / 0</b>	<b>40 / 0</b>
<b>d : Travail au sein d'une organisation et en équipe</b>		d1: collaborer au sein de l'équipe (10)
		d2: collaborer avec des professionnel d'autres domaines (10)
		d3: collaborer avec les proches et d'autres personnes de référence (10)
		d4: collaborer au processus de management de la qualité (20)
		d5: effectuer des tâches administratives générales (10)
Total leçons / jours CIE DCO d	<b>0 / 0</b>	<b>60 / 0</b>
Total leçons / jours CIE CO gén.	<b>240 / 4</b>	<b>240 / 2</b>

<b>e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (personnes en situation de handicap)</b>		e5: accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations d'arrivée et de départ (10)
		e6: accompagner des personnes en situation de handicap lors des situations exigeantes en matière de prise en charge (20) plus CIE e6 (1)
	e7: prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap (40) plus CIE e7 (4)	
		e8: Accompagner les personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent (20) plus CIE e8 (1)
Total leçons / jours CIE DCO e	<b>40 / 4</b>	<b>50 / 2</b>
<b>f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (personnes en situation de handicap)</b>		f5: soutenir les personnes en situation de handicap dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs besoins quant à l'organisation de leur vie (40) plus CIE f5 et f7 (3)
	f6: participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes en situation de handicap (80) plus CIE f6, b6 (2)	
		f7: accompagner les personnes en situation de handicap lors de la réalisation de prestations et d'activités (20)
		f8: Participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes en situation de handicap (10)
Total leçons / jours CIE DCO f	<b>80 / 2</b>	<b>70 / 2</b>
Total leçons / jours CIE DCO par orientation	<b>120 / 6</b>	<b>120 / 4</b>

## Programme de formation école professionnelle

<b>Compétence opérationnelle e7 : prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap</b>		
Année d'apprentissage : 1	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 40
<p><b>Description de la compétence</b>            L'assistant/-e socio-éducatif/-ve accomplit en cas de besoin des actes de soins dans l'accompagnement quotidien de personnes en situation de handicap. Il/elle applique ses connaissances en anatomie et en pathologie ainsi que des principes de mobilisation et d'ergonomie. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments d'accompagnement et de soutien.            Il/elle observe les modifications de l'état de santé ainsi que les effets et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe la personne compétente en cas d'anomalie.</p>		
<b>Objectifs évaluateurs entreprise</b>	<b>Objectifs évaluateurs EP</b>	<b>Objectifs évaluateurs CIE</b>
e7.1 ... exécute des actes médico-techniques. (C3) e7.2 ... distribue les médicaments selon les notices et indications de l'organe responsable. (C3) e7.3 ... observe les modifications de l'état de santé et informe de toute anomalie les services compétents. (C4) e7.4 ... applique, lors de l'accompagnement quotidien et des soins des personnes en situation de handicap, des principes de base de mobilisation et d'ergonomie - éventuellement en utilisant des moyens auxiliaires supplémentaires. (C3) e7.5... documente les soins en fonction des prescriptions de l'établissement. (C3)	<b>e7.1.1 ... explique l'anatomie et la physiologie du corps humain. (C2)</b> <b>e7.3.1 ... explique les pathologies fréquentes à l'aide d'exemples. (C2)</b> <b>e7.3.2 ... présente les dangers potentiels pour lui/elle-même et pour les personnes accompagnées dans le contexte des soins. (C2)</b> <b>e7.3.3 ... illustre les symptômes de maladies tels que fièvre, douleur, détresse respiratoire, modifications de la conscience ou de la perception et œdème. (C2)</b>	e7.1.1.1 ... effectue des actes médico-techniques dans des exercices de simulation. (C3) e7.2.1.1 ... administre, dans des exercices de simulation, des médicaments selon les indications. (C3) e7.3.1.1 ... applique des mesures d'activation ou de relaxation dans le cadre des soins corporels dans des exercices de simulation. (C3) e7.3.2.1 ... applique des méthodes pour la prophylaxie des escarres et des thromboses dans des exercices de simulation. (C3) e7.4.1.1 ... applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3) e7.4.1.2 ... associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3)
<p><b>Contenus d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système cardiovasculaire (anatomie, physiologie)</li> <li>• Maladies cardiovasculaires (hypertension, hypotension, thrombose, infarctus, insuffisance cardiaque), soins et prévention</li> <li>• Système respiratoire (anatomie, physiologie)</li> <li>• Maladies du système respiratoire (asthme, bronchite, rhume), soins et prévention</li> <li>• Système nerveux (anatomie, physiologie)</li> </ul>		

- Maladies du système nerveux (épilepsie, aphasie, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, démences), soins et prévention
- Yeux, oreilles (anatomie, physiologie)
- Maladies des yeux et des oreilles (cataracte, glaucome, otite moyenne, déficience visuelle et auditive), soins et prévention
- Système urinaire (anatomie, physiologie)
- Maladies du système urinaire (incontinence), soins et prévention
- Système reproducteur (anatomie, physiologie, pathologie), grossesse et accouchement
- Système locomoteur (anatomie, physiologie)
- Peau (anatomie et physiologie)
- Maladies Peau (érythème fessier, escarres, mycoses, eczéma, verrues), soins et prévention
- Système digestif (anatomie et physiologie)
- Maladies du système digestif (constipation, diarrhée, diabète, stomie), soins et prévention
- Symptômes de maladie : signes d'inflammation, fièvre, douleur, détresse respiratoire, changement de conscience, changement de perception, oedème
- Possibles dangers pour la personne accompagnée dans les actes de soins : risque de chute et de blessure, risque d'infection, mauvaise administration de médicaments, risque de fausse route, etc.
- Prophylaxie des escarres, thromboses, chutes, etc.
- Potentiel de risque pour l'ASE : douleurs dues à une mauvaise posture, agressions, blessures

**Théories, concepts, modèles**

pas de spécifications données

<b>Compétence opérationnelle f6 : participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes en situation de handicap</b>		
Année d'apprentissage : 1	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 80
<b>Description de la compétence</b> En intégrant au maximum la personne accompagnée et conjointement avec l'équipe, l'assistant/e socio-éducatif/-ve participe à l'évaluation des entretiens et des observations. Cette évaluation a pour objectif d'améliorer, avec des prestations et des activités appropriées ou encore avec un soutien adéquat, la qualité de vie de la personne accompagnée, de soutenir son développement et d'encourager en particulier sa participation à la vie sociale. Soutenir le développement peut également signifier encourager le maintien des aptitudes ou prévenir les problèmes récurrents et les dégradations. Pour la personne accompagnée, sont déterminants dans tous les cas, ses préoccupations et ses besoins en ce qui concerne sa vie. L'assistant/e socio-éducatif/-ve respecte l'autodétermination des personnes en situation de handicap et les aide à avoir une image positive d'elles-mêmes. Il/elle aide la personne accompagnée à contrebalancer ses propres besoins avec les besoins de l'entourage. Il/elle incite les personnes en situation de handicap à apporter des propositions et des idées sur la façon dont elles pourraient mettre en œuvre leurs objectifs et leurs préoccupations et offre pour cela des moyens permettant de favoriser la communication. Il/elle développe de façon autonome des activités et des prestations dans le cadre de ses compétences. Le cas échéant, il/elle implique l'environnement social et d'autres professionnels dans la planification. Cela inclut, notamment chez les enfants, les parents ou les représentants légaux.		
<b>Objectifs évaluateurs entreprise</b>	<b>Objectifs évaluateurs EP</b>	<b>Objectifs évaluateurs CIE</b>
f6.1 ... renforce l'auto-efficacité, l'autodétermination et la participation des personnes en situation de handicap dans l'accompagnement quotidien. (C3) f6.2 ... tient compte, lors de la planification des prestations pour la personne accompagnée, des limites qui résultent de son handicap, et en déduit des possibilités d'action. (C4) f6.3 ... analyse des séquences d'accompagnement par étapes et propose une aide spécifique. (C4)	<b>f6.1.1 ... illustre les termes d'autonomie, d'autodétermination, d'auto-efficacité, d'implication et de participation. (C2)</b> <b>f6.1.2 ... illustre les facteurs qui encouragent l'auto-efficacité. (C2)</b> <b>f6.1.3 ... explique les différentes dimensions de l'implication. (C2)</b> <b>f6.1.4 ... recherche des prestations de participation, telles que des offres socioculturelles, activités de loisirs et sport, formation pour adultes ainsi que des possibilités d'implication politique. (C3)</b> <b>f6.1.5 ... explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne le comportement social, la morale, les émotions, la perception, la motricité et la pensée. (C2)</b> <b>f6.1.6 ... décrit et applique les bases du travail biographique, exemples à l'appui. (C3)</b>	f6.1.1.1 ... renforce l'auto-efficacité, l'autodétermination et la participation à l'accompagnement quotidien à travers des situations d'exercice. (C3) f6.1.4.1 ... développe sur la base des centres d'intérêt des personnes accompagnées des prestations éventuelles, telles que : activités créatives, sports, jeux et loisirs dans des exercices de simulation. (C3) f6.2.2.1 ... applique dans des exercices de simulation des méthodes permettant de favoriser la perception et d'organiser le temps libre de personnes polyhandicapées. (C3)

	<p><b>f6.1.7 ... illustre les facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2)</b></p> <p><b>f6.2.1 ... explique la différence entre intégration et inclusion. (C2)</b></p> <p><b>f6.2.2 ... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception, exemples à l'appui. (C2)</b></p> <p><b>f6.2.3 ... énumère les causes possibles de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception. (C1)</b></p> <p><b>f6.2.4 ... décrit les maladies psychiques en termes de base. (C2)</b></p> <p><b>f6.2.5 ... décrit les addictions et autres dépendances en termes de base. (C2)</b></p> <p><b>f6.3.1 ... explique l'importance des proches et de l'environnement social élargi pour les personnes en situation de handicap et met en évidence, exemples à l'appui, comment il/elle les intègre dans l'accompagnement en tant que partenaires. (C3)</b></p> <p><b>f6.3.2 ... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe et les applique au moyen d'exemples. (C3)</b></p>	
<p><b><u>Contenus d'apprentissage</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autonomie, autodétermination et auto-efficacité</li> <li>• Dimensions de l'implication (prendre part à l'action, à l'effet, à l'expérience, au savoir)</li> <li>• Offres culturelles, créatives et sportives pour les personnes en situation de handicap</li> <li>• Moyens auxiliaires en lien avec le handicap physique et le déficit sensoriel pour la promotion et le maintien de la qualité de vie</li> <li>• Implication politique</li> <li>• Formation pour adultes (formation formelle, non formelle et informelle)</li> <li>• Développement de la motricité, de la réflexion, de la perception, du langage, du comportement social et de la morale</li> <li>• Facteurs d'influence favorables et défavorables au développement</li> <li>• Formes et causes de handicaps</li> <li>• Connaissances de base en matière de pathologies psychiques</li> <li>• Connaissances de base en matière d'addictions et de dépendances</li> <li>• Facteurs de résilience, de risque et de protection</li> <li>• Travail de biographie (livre du moi, p. ex.)</li> <li>• Formuler des objectifs vérifiables</li> </ul>		

- Travail biographique
- Importance des proches et de l'environnement social élargi pour les personnes en situation de handicap
- Implication des proches et de l'environnement social élargi de personnes en situation de handicap
- Différence entre inclusion et intégration
- Conséquences du manque d'implication

**Théories, concepts, modèles**

- Développement moral (L. Kohlberg)
- Développement cognitif (J. Piaget)
- Développement psychosocial (E. Erikson)
- Tâches de développement (R. Havighurst)
- Classification CIM 10/11
- Classification du handicap CIF

<b>Compétence opérationnelle e5 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations d'arrivée et de départ</b>		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 10
<p><b>Description de la compétence</b>            L'assistant/e socio-éducatif/-ve est conscient/e de l'importance que peuvent avoir les situations d'arrivée et de départ pour la personne accompagnée, son environnement et les autres personnes concernées. Il/elle aide la personne accompagnée à exprimer ses besoins et ses préoccupations et à les mettre en œuvre dans la mesure du possible. Au besoin, il/elle utilise pour cela des moyens de communication assistée.            Dans les situations d'arrivée, il/elle évalue quelles informations il/elle doit se procurer en priorité ou quelles informations il/elle doit consigner lui/elle-même dans le système de documentation de l'établissement. Afin que la personne accompagnée puisse se repérer dans son « nouveau quotidien », il/elle propose des aides à l'orientation. Il/elle soutient l'établissement de relations sur le nouveau lieu de vie. Selon les besoins de la personne, il/elle collabore dans un premier temps de façon particulièrement étroite avec les proches et/ou avec les représentants légaux.            Dans les situations d'arrivée comme dans les situations de départ, il/elle veille à informer à temps les autres personnes concernées, comme par exemple les autres résidents et les implique dans l'organisation de rituels d'arrivée et de départ.</p>		
<b>Objectifs évaluateurs entreprise</b>	<b>Objectifs évaluateurs EP</b>	<b>Objectifs évaluateurs CIE</b>
e5.1 ... prend note des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap à leur entrée et les accompagne individuellement et selon leurs besoins. (C3) e5.2 ... est conscient-e de l'importance des contacts sociaux et aide les personnes en situation de handicap, en fonction de ses besoins, à établir des relations sur le nouveau lieu de vie, lors de l'intégration à un groupe et lors de fin de relations. (C3)	<b>e5.1.1 ... explique la signification de situations d'arrivée et de séparation pour la personne accompagnée et pour les autres personnes concernées. (C2)</b> <b>e5.2.1 ... explique les processus de dynamique de groupe, exemples à l'appui. (C2)</b>	
<p><b>Contenus d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée / transfert / départ : préparation, organisation de l'entrée, organisation des adieux, adieux</li> <li>• Prérequis sociaux et psychologiques pour faire face aux transitions</li> <li>• Accompagnement et organisation de transitions, ritualisation y incluant les personnes accompagnées (individuellement, en groupe)</li> <li>• Processus de dynamique de groupe</li> </ul>		
<p><b><u>Théories, concepts, modèles</u></b></p>		

<b>Compétence opérationnelle e6 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations exigeantes en matière de prise en charge</b>		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 20
<p><b>Description de la compétence</b></p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve est conscient/e du fait que des personnes en situation de handicap peuvent réagir avec un comportement inhabituel et parfois même avec un comportement à risque pour elles-mêmes ou pour des tiers. Il/elle identifie des situations tendues et applique des mesures permettant d'empêcher, dans la mesure du possible, une escalade. Ce faisant, il/elle assure la sécurité de toutes les personnes concernées. Cela implique également de connaître ses propres limites et de demander de l'aide en cas de besoin. Même dans des situations tendues, il/elle veille à préserver la dignité des personnes en situation de handicap.</p> <p>L'assistant -e socio-éducatif/-ve est conscient/e du fait que des facteurs liés aux personnes et à l'environnement, tout comme son propre comportement peuvent contribuer à ces situations. Il/elle participe à l'élaboration d'alternatives comportementales pour toutes les personnes concernées, communique ses réflexions à l'équipe et effectue une analyse critique de son propre comportement.</p>		
<b>Objectifs évaluateurs entreprise</b>	<b>Objectifs évaluateurs EP</b>	<b>Objectifs évaluateurs CIE</b>
e6.1 ... identifie un comportement dangereux pour sa personne et pour autrui, et agit en conséquence. (C4) e6.2 ... contribue à remédier à une situation de manière constructive et orientée vers la solution. (C3) e6.3 ... protège la personne en situation de handicap ainsi que d'autres personnes concernées et se protège lui/elle-même dans des situations tendues présentant un risque pour lui/elle-même ou pour des tiers. (C3) e6.4 ... évalue un éventuel abus de pouvoir dans une situation et transmet l'information conformément aux prescriptions de l'entreprise. (C4)	<b>e6.1.1 ... illustre les facteurs personnels et environnementaux, ainsi que son propre comportement qui peuvent entraîner un comportement à risque, exemples à l'appui. (C4)</b> <b>e6.3.1 ... présente des possibilités d'action pour intervenir – de manière préventive et dans une approche de désescalade – dans des situations présentant un risque pour lui/elle-même ou pour des tiers. (C2)</b> <b>e6.4.1 ... explique les dispositions légales concernant les mesures de contraintes. (C2)</b>	e6.1.1.1 ... analyse des situations quotidiennes exigeantes et élabore des démarches orientées vers la solution. (C4)
<p><b>Contenus d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des notions (autoagression, agression envers les autres, violence psychologique/physique, comportement exigeant, trouble du comportement)</li> <li>• Formes de comportements exigeants</li> <li>• Mise en danger de soi et d'autrui</li> <li>• Déclencheurs de comportements exigeants / prévention (facteurs personnels, environnementaux, propre comportement)</li> <li>• Gestion des comportements exigeants (analyser, comprendre, intervenir)</li> <li>• Prévention</li> <li>• Désescalade</li> </ul>		

- Gestion des agressions
- Limites personnelles, gestion des situations stressantes, hygiène mentale
- Protection des enfants et des adultes : mesures restreignant la liberté
- Concepts internes à l'établissement en matière de gestion de la violence
- Services de conseil externes pour les personnes accompagnées et les ASE

**Théories, concepts, modèles**

- Modèle de l'iceberg
- Gestion de la désescalade

<b>Compétence opérationnelle e8 : accompagner les personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent</b>		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 20
<p><b>Description de la compétence</b>            L'assistant/e socio-éducatif/-ve est conscient/e de l'importance de la vieillesse en tant que phase de la vie et connaît les opportunités et les défis qu'elle recèle. Il/elle soutient les personnes en situation de handicap en organisant cette phase de la vie et leur quotidien en fonction de leurs besoins. Lors du décès de proches, il/elle soutient les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et de deuil, et ce en fonction des besoins des personnes accompagnées et du groupe. Il/elle se penche activement sur ses propres besoins dans le contexte du processus d'adieu et de deuil.</p>		
<b>Objectifs évaluateurs entreprise</b>	<b>Objectifs évaluateurs EP</b>	<b>Objectifs évaluateurs CIE</b>
e8.1 ... identifie les changements des besoins et centres d'intérêts des personnes en situation de handicap lorsqu'elle vieillissent et adapte leur emploi du temps et leur accompagnement à leurs ressources. (C4) e8.2 ... observe les modifications de l'état de santé et du comportement des personnes en situation de handicap, et informe de toute anomalie les services compétents/professionnels de la santé. (C4) e8.3 ... coorganise consciencieusement les processus d'adieu et de deuil. (C3)	<b>e8.1.1 ... illustre, à l'aide d'exemples, les phases de développement et de vie de la personne âgée et les opportunités et défis qui s'y rapportent. (C2)</b> <b>e8.1.2 ... décrit le processus du vieillissement et explique les modifications possibles du cerveau et leurs effets sur le vécu et le comportement de la personne. (C2)</b> <b>e8.2.1 ... explique les objectifs et les principes des soins palliatifs ainsi que les concepts correspondants. (C2)</b> <b>e8.3.1 ... explique le processus de deuil. (C2)</b>	e8.3.1.1 ... analyse ses propres expériences en matière de processus de fin de vie et de deuil. (C4)
<p><b>Contenus d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de vieillissement (biologique, psychosocial)</li> <li>• Opportunités et défis du troisième âge</li> <li>• Vieillir dans la société</li> <li>• Modes de vie des personnes âgées en situation de handicap</li> <li>• Modifications organiques du cerveau avec l'âge et leurs effets sur le vécu et le comportement</li> <li>• Accompagnement des personnes en situation de handicap atteintes de démence</li> <li>• Processus de fin de vie (biologique, psychosocial)</li> <li>• Réflexion sur ses propres besoins pendant le processus d'adieu et de deuil</li> <li>• Soins palliatifs (objectifs, principes, concept)</li> <li>• Rituels de deuil</li> <li>• Accompagnement de la personne durant les phases de deuil</li> </ul>		

- Discussions éthiques actuelles concernant les personnes en situation de handicap : assistance active et passive au décès, mesures de prolongation de la vie
- Directives anticipées, mandat pour cause d'inaptitude

**Théories, concepts, modèles**

- Stades de la démence (N. Feil)
- Phases/étapes de deuil (E. Kübler-Ross, V. Kast)

Compétence opérationnelle f5 : soutenir les personnes en situation de handicap dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs besoins quant à l'organisation de leur vie		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 40
<p><b>Description de la compétence</b></p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les personnes en situation de handicap à assumer leurs préoccupations, leurs centres d'intérêt et leurs besoins et à les exprimer. Le cas échéant, il/elle propose pour cela des moyens permettant de favoriser la communication. En particulier lorsque des personnes en situation de handicap ne peuvent pas s'exprimer verbalement, l'assistant/e socio-éducatif/-ve utilise ses observations pour tirer des conclusions par rapport à d'éventuels besoins et préoccupations des personnes en situation de handicap.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve se base sur les concepts institutionnels dans son travail. Il/elle transmet les informations à l'équipe ou aux autres personnes responsables, par les voies prévues à cet effet, et les documente. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, dans le respect de la protection des données.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f5.1 ... aide les personnes en situation de handicap, par des moyens appropriés, à identifier et exprimer leurs propres besoins et centres d'intérêt. (C3) f5.2 ... tire des déductions d'éventuels besoins de la personne accompagnée, et ce à partir de l'observation et de questions. (C4) f5.3 ... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les outils de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3)	<p><b>f5.1.1 ... met en évidence les principes, le contenu et la finalité de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap et analyse sa position et sa façon d'agir sur la base de cette convention. (C3)</b></p> <p><b>f5.1.2 ... explique, exemples à l'appui, le handicap comme le résultat de l'interaction entre un déficit corporel, cognitif, psychique, sensoriel ou perceptif et des obstacles environnementaux. (C2)</b></p> <p><b>f5.1.3 ... identifie les clichés et les préjugés sociaux ainsi que la discrimination envers les personnes en situation de handicap, et émet un avis fondé sur le plan éthique et juridique à ce sujet. (C3)</b></p> <p><b>f5.1.4 ... illustre des questions éthiques actuelles relatives aux personnes en situation de handicap et justifie sa propre opinion à ce sujet. (C3)</b></p> <p><b>f5.1.5 ... explique l'importance des différents types de besoins, exemples à l'appui. (C2)</b></p>	f5.1.1.1 ... présente dans des exercices de simulation de quelle façon les personnes accompagnées peuvent être encouragées à déceler et à exprimer leurs propres besoins et centres d'intérêt. (C3) f5.1.2.1 ... dispose d'un répertoire de moyens permettant de favoriser la communication et le met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3)

	<p><b>f5.1.6 ... explique les bases de l'identité et leur signification. (C2)</b>  <b>f5.1.7 ... explique des concepts d'accompagnement de personnes en situation de handicap. (C2)</b>  <b>f5.2.1 ... illustre, à l'aide d'exemples, la différence entre interprétation et observation. (C2)</b>  <b>f5.3.1 ... explique, exemples à l'appui, l'importance d'une description différenciée et d'une interprétation sans jugement et orientée vers les ressources. (C2)</b></p>	
<p><b><u>Contenus d'apprentissage</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap (principes, contenu et finalité)</li> <li>• Réflexion sur l'attitude et l'action</li> <li>• Concepts d'accompagnement de personnes en situation de handicap</li> <li>• Gestion des clichés et des préjugés sociaux</li> <li>• Discrimination</li> <li>• Principes éthiques et juridiques pour gérer les préjugés et la discrimination</li> <li>• Éthique utilitariste et contre-arguments des associations d'aide aux personnes handicapées</li> <li>• Conseil génétique, diagnostic prénatal, diagnostic préimplantatoire</li> <li>• Parentalité de personnes en situation de handicap</li> </ul>		
<p><b><u>Théories, concepts, modèles</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe de normalisation (B. Nirie)</li> <li>• Autodétermination – empowerment</li> <li>• TEACCH</li> <li>• Éthique utilitariste (Peter Singer)</li> <li>• Système de personnes de référence</li> </ul>		

<b>Compétence opérationnelle f7 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de la réalisation de prestations et d'activités</b>		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 20
<b>Description de la compétence</b> L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les personnes en situation de handicap pour les activités et les prestations en fonction des ressources. Il/elle veille à l'état de forme du jour de la personne accompagnée et adapte au besoin la situation ou encore son accompagnement. Il/elle aide les personnes en situation de handicap à formuler leurs préoccupations et leur point de vue. Eventuellement, il/elle adapte les activités et les prestations tout en intégrant les personnes en situation de handicap et conjointement avec l'équipe.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f7.1 ... accompagne les personnes en situation de handicap en lien avec des objectifs et des thèmes et en fonction de son propre rôle et de sa propre mission, dans le cadre d'une approche axée sur les ressources. (C3) f7.2 ... permet aux personnes en situation de handicap de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant leur développement. (C3) f7.3 ... identifie des changements de l'état de forme du jour et réagit de manière appropriée. (C5)	<b>f7.1.1 ... connaît différentes formes de soutien aux personnes en situation de handicap, telles que conseil, accompagnement, assistance selon son rôle et sa mission, exemples à l'appui. (C2)</b> <b>f7.2.1 ... met en évidence différentes possibilités d'accompagner les personnes en situation de handicap en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer, et justifie l'utilisation de ces possibilités en fonction de la situation. (C3)</b>	f7.1.1.1 ... soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3) f7.2.1.1 ... applique des méthodes de stimulation basale et de communication dans des exercices de simulation. (C3)
<b>Contenus d'apprentissage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de paradigme dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap : modèle d'assistance, budget d'assistance</li> <li>• Interventions adaptées à la situation (encourager, renforcer, laisser expérimenter, montrer comment faire)</li> <li>• Processus d'accompagnement en 6 étapes : enregistrement de la situation, description du problème et des ressources, formulation des objectifs, planification des mesures, mise en œuvre des mesures, évaluation</li> </ul>		
<b>Théories, concepts, modèles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Théorie d'apprentissage (conditionnement classique, apprentissage par essais et erreurs, apprentissage par renforcement, apprentissage par modèle, apprentissage par intuition)</li> <li>• Modèle d'assistance (G. Theunissen)</li> </ul>		

<b>Compétence opérationnelle f8 : participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes en situation de handicap</b>		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation personnes en situation de handicap)	Nombre de leçons : 10
<p><b>Description de la compétence</b>            L'assistant/e socio-éducatif/-ve discute avec la personne en situation de handicap et avec ses proches ou son représentant légal des changements survenus au niveau de ses intérêts, de ses préoccupations ou besoins. Il/elle le fait en concertation avec l'équipe ou son/sa supérieur/e hiérarchique. Selon les directives de l'institution, les besoins des personnes en situation de handicap et le contexte, d'autres responsables et/ou personnes de référence prennent part à l'entretien. Dans certains cas, l'assistant/e socio-éducatif/-ve ne mène pas l'entretien lui/elle-même, en particulier dans des situations compliquées, mais y participe et fait part de ses observations et de ses réflexions. L'assistant/e socio-éducatif/-ve prépare l'entretien avec l'équipe ou son supérieur ou aide la personne responsable à le préparer. Il/elle aide les personnes en situation de handicap à formuler leurs préoccupations ou représente, si nécessaire, leurs intérêts. Avec les personnes participant à l'entretien, il/elle adapte éventuellement les prestations et les activités ou le soutien ultérieur. Selon les directives de l'institution, il/elle rédige un procès-verbal ou un rapport après les entretiens.</p>		
<b>Objectifs évaluateurs entreprise</b>	<b>Objectifs évaluateurs EP</b>	<b>Objectifs évaluateurs CIE</b>
f8.1 ... prépare avec soin, conformément à ce qui a été convenu, des entretiens (de bilan) avec des personnes en situation de handicap et éventuellement avec des proches ou des représentants légaux, y assiste et en assure le suivi. (C3) f8.2 ... co-conçoit de manière positive des situations d'entretien difficiles pour les participant-e-s. (C3) f8.3 ... maintient systématiquement un dossier et/ou une documentation. (C3) f8.4 ... analyse son propre rôle et son propre comportement lors de discussions, demande l'avis des autres et en tire des conclusions pour les entretiens à venir. (C4)	<b>f8.1.1 ... illustre des méthodes permettant d'impliquer des personnes en situation de handicap lors de l'évaluation. (C2)</b> <b>f8.2.1 ... décrit des procédures utiles permettant d'organiser des situations d'entretien. (C2)</b> <b>f8.3.1 ... illustre des méthodes d'évaluation d'activités individuelles et de groupe. (C2)</b>	
<p><b>Contenus d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du terme communication assistée</li> <li>• Moyens de communication assistée (moyens de communication corporelle, outils techniques de communication non électroniques ; outils de communication électroniques)</li> <li>• Stimulation et communication basale</li> <li>• Méthodes d'évaluation pour et avec les personnes en situation de handicap (« Lampe de poche », feuille de pointage, interview, sondage)</li> <li>• Exprimer des sentiments avec des méthodes créatives et un système de smileys</li> </ul>		
<p><b>Théories, concepts, modèles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthode PECS (Système de Communication par Échange d'Images)</li> </ul>		